

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'ALLIER
CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'ALLIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU PRESIDENT
ARRETE DE LISTE D'APTITUDE AU TITRE DE LA PROMOTION INTERNE
ACCES AU GRADE D'AGENT DE MAITRISE (par ancienneté)

Le Président du Centre de Gestion de l'Allier,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2013-593 du 05 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 88-547 du 6 mai 1988 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux,

Vu l'arrêté en date du 30/05/2022 fixant les lignes directrices de gestion concernant la promotion interne des agents des collectivités et établissements affiliés auprès du Centre de Gestion de l'Allier,

ARRETE

Article 1^{er} : Les fonctionnaires suivants sont inscrits par ordre alphabétique sur la liste d'aptitude à l'accès, par voie de promotion interne, au cadre d'emplois des agents de maîtrise (par ancienneté) :

- BASSET Patrice	CONSEIL DEPARTEMENTAL
- BASSOT David	BILLY – SIVOM VAL D'ALLIER
- BEQUIGNAT Pascal	TREVOL – SIAEP RIVE DROITE ALLIER
- BESSARD Frédéric	BOURBON L'ARCHAMBAULT
- BODENNE Pascal	MONTLUCON HABITAT
- BOILOT Elisabeth	BELLERIVE SUR ALLIER
- BONIN Stéphane	CONSEIL DEPARTEMENTAL
- CASTRO Marc	CONSEIL DEPARTEMENTAL
- CHEVALIER Jean-Paul	CONSEIL DEPARTEMENTAL
- DARFEUILLE Nicolas	MONTLUCON COMMUNAUTE
- DA SILVA Jean-Michel	MONTLUCON HABITAT
- DESBOUYS Michel	LAPALISSE – SIVOM VALLE DE LA BESBRE
- DESTERNES Aurélien	NOYANT D'ALLIER
- DUJON Jérôme	MALICORNE
- DUVERGER Sébastien	ANDELAROCHE
- GENEST Agnès	CONSEIL DEPARTEMENTAL
- GUILLEMIER Rémi	YZEURE
- LENIK Yann	GANNAT
- MALLERET Christophe	BILLY – SIVOM VAL D'ALLIER
- PEJOUX Jérôme	CONSEIL DEPARTEMENTAL
- PERICHON Stéphane	YZEURE - SDIS
- PLAIDY Armand	MONTAIGUET EN FOREZ
- RAVAT Marie-Odile	YZEURE

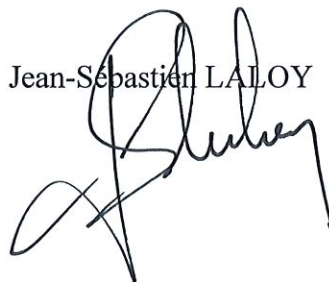
- | | |
|---------------------|----------------------|
| - RIGAUDIAS Vincent | ABREST |
| - ROMERO David | MONTLUCON COMMUNAUTE |
| - SIROP Anne | YZEURE |
| - TROCHEREAU Annie | PARAY LE FRESIL |

Article 2^{ème} : La présente liste d'aptitude prendra effet le 1^{er} Novembre 2022.

Article 3^{ème} : Ampliation du présent arrêté sera transmise à Madame la Préfète de l'Allier.

Fait à YZEURE, le 28 Octobre 2022
Le Président,

Jean-Sébastien LALOY



Le Président,

. Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
. Précise que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans les 2 mois suivant la mise en œuvre des mesures de publicité de la liste.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'ALLIER
CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'ALLIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU PRESIDENT
ARRETE DE LISTE D'APTITUDE AU TITRE DE LA PROMOTION INTERNE
ACCES AU GRADE D'AGENT DE MAITRISE (avec examen professionnel)

Le Président du Centre de Gestion de l'Allier,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2013-593 du 05 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 88-547 du 6 mai 1988 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux,

Vu l'arrêté en date du 30/05/2022 fixant les lignes directrices de gestion concernant la promotion interne des agents des collectivités et établissements affiliés auprès du Centre de Gestion de l'Allier,

ARRETE

Article 1^{er} : Les fonctionnaires suivants sont inscrits par ordre alphabétique sur la liste d'aptitude à l'accès, par voie de promotion interne, au cadre d'emplois des agents de maîtrise (avec examen professionnel) :

- AMELINE Fabien	BESSAY SUR ALLIER
- AUTISSIER Christophe	DOMERAT – SICTOM REGION MONTLUCONNAISE
- BARDARY Laurent	BAYET – SICTOM SUD ALLIER
- CALVES Brice	YZEURE – SDE 03
- CHALMIN Florence	AVERMES
- DEBOUCHER Franck	MONTLUCON HABITAT
- FONTANEL Noël	COMMENTRY
- FOURY Sébastien	GANNAT – SIVOM SIOULE ET BOUBLE
- PASQUIER Benoit	AVERMES
- RABOUDOT Arnaud	CONSEIL DEPARTEMENTAL
- ROUSSAT Adrien	CONSEIL DEPARTEMENTAL
- SIMMONET Frédéric	CHEVAGNES
- TAILLARDAT Simon	LE MAYET DE MONTAGNE

Article 2^{ème} : La présente liste d'aptitude prendra effet le 1^{er} Novembre 2022.

Article 3^{ème} : Ampliation du présent arrêté sera transmise à Madame la Préfète de l'Allier.

Fait à YZEURE, le 28 Octobre 2022
Le Président,


Jean-Sébastien LALOY

Le Président,

. Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
. Précise que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans les 2 mois suivant la mise en œuvre des mesures de publicité de la liste.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr